

Discours - Annuaire des associations
Martine BELDOR, conseillère territoriale en charge de la vie associative

Date : 11 juillet 2023

Horaires : 15h00-16h30

Lieu : Hôtel de la collectivité – Salle des délibérations

1/ Discours d'ouverture (15h15 : 10 minutes)

Bonjour, bienvenue, (accueil des journalistes)

(en fonction des présences)

*Monsieur le préfet délégué,
Monsieur le vice-recteur,
Monsieur le président du conseil territorial,
Mesdames et messieurs de la presse,
Mesdames et messieurs les représentants des associations,
Mesdames et messieurs en vos grades et qualité,*

Saint-Martin a le privilège de disposer d'une vie associative particulièrement dynamique, riche et diversifiée. Plus de 1774 associations sont enregistrées sur le territoire, et selon les chiffres fournis par le Greffe des associations (service de l'Etat), une association se crée chaque semaine en moyenne à Saint-Martin.

La Collectivité estime à environ 500, le nombre d'associations ayant eu des besoins de financement public au cours des 5 dernières années, sachant qu'elle consacre chaque année un budget de 3.9 Millions d'€ au titre du soutien financier à la vie associative. Un budget soutenu par le Fonds Social Européen (FSE).

Il est important de rappeler que les associations sont portées par des citoyens de tout horizon et qu'elles reposent sur des bénévoles qui agissent sur leur temps personnel, sans aucune contrepartie financière, il faut le souligner. En intervenant de manière complémentaire à l'action publique, ces structures jouent un rôle majeur dans la vie locale. Elles sont à ce titre des partenaires incontournables de la Collectivité et de l'Etat dans la mise en place des politiques publiques territoriales.

En ma qualité d'élue en charge de la vie associative, j'ai décidé de m'investir pour que nos services administratifs œuvrent au plus près des associations et les accompagnent dans leur démarche de développement et de professionnalisation. Je souhaite ainsi que le public soit dument informé des services à sa disposition.

Dans ce cadre, j'ai donc le plaisir de vous présenter le premier annuaire des Associations de Saint-Martin qui vient répondre à une forte demande d'information de la part des administrés.

Au travers de cet annuaire, vous pourrez découvrir l'ensemble des activités proposées par les associations saint-martinoises, identifiées par notre service Vie associative. Cet outil a vocation à être enrichi et si vous souhaitez faire figurer votre association, je vous invite à vous rapprocher du service : vieassociative@com-saint-martin.fr

2/ Chantiers à venir (15h40 : 10 minutes)

La politique de développement et de soutien à la vie associative de la Collectivité s'articule autour de cinq axes :

- *Accompagnement, structuration, montée en compétences et formation des acteurs associatifs ;*
- *Promotion de la vie associative ;*
- *Valorisation du bénévolat ;*
- *Encouragement à l'engagement citoyen ;*
- *Soutien à la mise en réseau des acteurs associatifs.*

Dans le cadre de l'accompagnement de proximité, la Collectivité a ouvert un point d'appui à la vie associative (PAVA) permettant de réaliser des entretiens individuels, d'aider aux démarches juridiques, comptables, financières et RH des structures installées dans le QPV (quartier de la politique de la ville) de Sandy Ground.

La Collectivité dispose aussi de plusieurs partenaires concernant la structuration de la vie associative : Initiative Saint-Martin Active (ISMA), Unite Caribbean, KOGITO Association.

Ainsi, en lien avec ses partenaires, la collectivité va mettre en place un programme de formation à destination des associations.

La première session de formation a été organisée le lundi 10 juillet au PAVA de Sandy Ground, sur la thématique « Préparer l'Assemblée générale » et animée par Kogito.

D'autres sessions seront programmées dans les prochains mois dans les thématiques suivantes : Rédaction d'un dossier de subvention, Budget-comptabilité, Mobiliser les partenaires financiers publics et privés, etc.

Aussi, je vous rappelle qu'une boîte à outils a été mise en place en partenariat Unite Caribbean avec des formations en ligne. Des séances d'animation sur l'utilisation de cette boîte seront aussi programmées.

Afin de valoriser les associations de notre territoire et faire connaître leurs actions auprès du grand public, je souhaite mettre en place un grand forum des associations rassemblant tous les acteurs associatifs. Je voudrai qu'il y ait des stands répartis par thématique : un village de la jeunesse, un village du sport, un village du social, etc. Je voudrai qu'il y ait des animations et des démonstrations. Je voudrai qu'il y ait de la musique et de la danse. Je voudrai que ça soit un évènement festif et convivial. Le mois d'octobre 2023 me paraît une excellente temporalité.

Dans la continuité de ses actions, la Collectivité s'oriente progressivement dans une démarche de dématérialisation de ses procédures administratives, pour plus de modernité et d'efficacité au service des citoyens. Le service de la vie associative s'inscrit pleinement dans cette transition numérique et veillera à accompagner les associations dans cette démarche.

Nous travaillons sur une application de dépôt de subvention en ligne pour la campagne 2024.

En parallèle, nous souhaitons préserver une période de transition et le formulaire PDF sera toujours disponible, en cas de difficulté avec l'utilisation de l'application. Il est important d'assurer une transition en douceur, mais je voudrai que le formulaire soit rempli informatiquement et envoyé par mail sur notre boîte institutionnelle. Le document ne pourra plus être rempli à la main et envoyé au format papier dans nos services.

Dans tous les cas, les agents de la vie associative et nos partenaires se tiennent présents pour vous accompagner dans vos démarches et vous conseiller.

Enfin, dans la continuité du déploiement des PAVA sur notre territoire, je souhaite créer des lieux de vie et d'animation à destination des associations. Je souhaite que les associations viennent, échangent entre elles et montent des projets en commun.

Ainsi, la collectivité va mettre en place des Maisons des associations dans les territoires. Ces lieux seront renforcés d'un pôle expert avec les PAVA et de salles de réunion qui pourront être mis à disposition des associations. Des agents de la collectivité seront disponibles afin d'organiser les plannings de réservation.

La première Maison des associations sera ouverte à Sandy Ground à la fin de l'année 2023.

Je souhaite aussi ouvrir une Maison des associations à Quartier d'Orléans, dans les rez-de-chaussée de la Résidence des Salines, et une Maison des associations à Grand Case.

Dans ce cadre, je souhaite vous présenter la responsable du site de la future Maison des associations de Sandy Ground, Catherine VERMOT de BOISROLIN.

3/ Discours de clôture (15h50 : 5 minutes)

(en fonction des présences)

Monsieur le préfet délégué,

Monsieur le vice-recteur,

Monsieur le président du conseil territorial,

Mesdames et messieurs de la presse,

Mesdames et messieurs les représentants des associations,

Mesdames et messieurs,

Je souhaite vous remercier pour votre participation à cette conférence.

Merci aux associations pour votre engagement en faveur du territoire et de la population.

Merci aux équipes de la direction de la vie associative et de la citoyenneté pour l'organisation de cet évènement.

Je vous invite à partager ensemble un petit cocktail dans le hall de l'hôtel de la collectivité.

Dans ce cadre, je tiens à remercier tout particulièrement l'association Green Fingers pour le buffet mis en place.

Si vous avez des questions, nous pourrions échanger à cette occasion.